

SEPT questions et réponses de Mathieu Auger-Schwartzberg,  
Directeur du programme du FSC dans le bassin du Congo.

# L'importance du Forest Stewardship Council (FSC)

Qui peut devenir membre du Forest Stewardship Council (FSC) et quels en sont les bénéfices ? Que peut faire le FSC pour les concessionnaires certifiés FSC et pour ceux qui ne le sont pas ? Que peut faire le FSC pour les communautés forestières et les gouvernements nationaux en Afrique centrale ? Comment la certification FSC indépendante par un tiers est-elle établie ?

## 1 Qui peut devenir membre du Forest Stewardship Council ? Quels sont les critères d'adhésion ?

Les membres de la chambre économique doivent principalement avoir un intérêt commercial pour la gestion forestière, la production, le traitement ou la commercialisation des produits forestiers ou pour les activités du FSC. Les candidats ayant un intérêt économique doivent avoir démontré un engagement actif dans la mise en œuvre des principes et des critères du FSC dans leurs opérations. Les membres de la chambre environnementale doivent avoir pour objectif et intérêt principal la protection, la préservation ou la conservation de l'environnement naturel. Les membres de la chambre sociale doivent avoir pour objectif et intérêt principal une foresterie socialement bénéfique.

## 2 Quels sont les bénéfices de l'adhésion au Forest Stewardship Council ?

### Plus forts ensemble.

Le FSC est une organisation exceptionnelle qui compte plus de 800 membres dans le monde entier, lesquels unissent leurs efforts pour trouver des solutions aux problèmes qui pèsent sur les forêts et les personnes qui en dépendent.

### Pouvoir décisionnaire.

Les membres constituent l'organe le plus élevé de

prise de décision du FSC. Les membres ont un pouvoir décisionnaire égal, qui guide l'organisation vers l'accomplissement de sa vision et de sa mission.

### Accès à des informations de première main.

Les membres du FSC ont accès à des informations de première main sur les nouveaux développements en matière de certification, notamment par la participation à l'élaboration des politiques, aux processus de consultation, à la révision des standards et aux audits réguliers.

### Entreprise citoyenne.

Une entreprise membre du FSC affirme clairement son engagement pour une foresterie responsable.

### Partenariats et réseaux.

Le FSC offre une plateforme unique de collaboration avec un groupe exceptionnel d'organisations et d'individus, qui travaillent ensemble pour répondre aux défis du secteur forestier et développer de nouvelles opportunités commerciales.

### Influence positive sur l'évolution du marché.

Les décisions des membres du FSC ont augmenté le marché des biens produits de façon responsable au cours des 20 dernières années.

### Participation directe aux discussions internes.

Les membres ont la possibilité de participer aux comités internes et d'être élus au Conseil d'administration.



## FOREST STEWARDSHIP COUNCIL

**Le Forest Stewardship Council (FSC) est une organisation non-gouvernementale indépendante, visant à promouvoir une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts du monde.**

Le FSC a été créé en 1993 pour aider les consommateurs et les entreprises à identifier les produits provenant de forêts bien gérées. Le FSC établit des standards de certification des forêts et offre un moyen de vérification crédible aux acheteurs de bois et de produits du bois. En mai 2016, ce sont plus de 189 millions d'hectares de forêts qui ont été certifiés selon les standards FSC (13 pour cent des forêts de production du monde) et 30.000 certifications de gestion forestière et de chaîne de responsabilité qui ont été émises dans le monde entier. Les membres du FSC comprennent certaines des principales organisations

non gouvernementales environnementales (WWF et Greenpeace), des entreprises (Tetra Pak et Mondi PLC) et des organisations sociales (notamment REPALEAC en Afrique centrale – le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique), ainsi que des propriétaires et des gestionnaires forestiers, des sociétés de traitement, des militants et des individus.

### Trois chambres

L'adhésion au FSC comprend trois chambres - environnementale, sociale et économique - qui ont des droits égaux de prise de décision. Par ailleurs, pour s'assurer de l'équité de la représentation du FSC, les membres représentent soit la sous-chambre Nord, soit la sous-chambre Sud.

Source: [www.ic.fsc.org](http://www.ic.fsc.org)